

AGILI(3F)

MAZARS

SAMSE

S.A. au capital de 3 458 084,00 €
2, rue Raymond Petit
38100 GRENOBLE
056 502 248 RCS GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

AGILI(3F)

Commissaire aux comptes

69 boulevard des Canuts
69004 LYON
S.A.S. au capital de 324 300 €
SIREN 840 062 442 RCS LYON

MAZARS

Commissaire aux comptes

109 Rue Tête d'Or
CS 10363 – 69451 Lyon
S.A.S. au capital de 5 986 008 €
SIREN 351 497 649 RCS LYON

SAMSE

S.A. au capital de 3 458 084,00 €
2, rue Raymond Petit
38100 GRENOBLE
056 502 248 RCS GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société SAMSE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAMSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Evaluation et dépréciation des créances clients**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Au 31 décembre 2022, les créances clients s'élèvent à M€ 110,7 et représentent 14,1 % du bilan de votre société. La direction a évalué les créances clients selon les modalités exposées dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels et a réalisé une analyse.</p> <p>Pour prévenir le risque client, votre société a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie. La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.</p> <p>Compte-tenu du contexte économique incertain, le risque client a tout particulièrement été analysé et suivi. Une vigilance accrue a été portée aux éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible et les retards de paiement ont fait l'objet d'une surveillance continue. Les dépréciations nécessaires ont été comptabilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2022 en fonction des risques encourus estimés.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles dépréciations comptabilisées, qui sont par nature dépendantes</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée, de l'analyse des retards de paiement et de la situation économique des clients présentant des retards de paiement significatifs ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives.

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (conditions particulières de ventes) et des factures à établir au titre des COOP (coopérations commerciales)**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et votre société.</p> <p>A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de votre société. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatif à ces contrats.</p> <p>Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.</p> <p>Votre société comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que cela est présenté dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants des avoirs à recevoir et des factures à établir relatifs aux CPV et aux COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir. Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP.</p> <p>Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et, le cas échéant, rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.</p> <p>Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.</p> <p>Enfin, nous avons examiné le débouclage sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.</p>

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Les stocks de marchandises figurent au bilan du 31 décembre 2022 pour un montant net de M€ 118,3 et représentent 15,1 % de son total.</p> <p>Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche et sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.</p> <p>Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des techniques utilisées, comme cela est précisé dans la note 4 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des stocks dans le bilan social, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la dépréciation de la valeur brute et nette de stocks et échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.</p> <p>Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles permettant de confirmer le comptage de l'exhaustivité des références en stock en fin d'année.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés.</p> <p>S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation des provisions spécifiques.</p>

- **Evaluation des titres de participations et des créances rattachées à des participations**

Risque identifié	Notre réponse au risque
<p>Au 31 décembre 2022, les titres de participation et créances rattachées s'élèvent à M€ 248,8 et représentent 31,8 % du bilan de votre société.</p> <p>En fin d'exercice, un test de dépréciation est effectué sur ces titres. Dans ce cadre, les titres de participation font l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.</p> <p>Compte tenu de l'importance des titres de participation et des créances rattachées dans le bilan, et de la sensibilité des estimations aux hypothèses, notamment dans le contexte actuel, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit</p>	<p>Nous avons pris connaissance des principes de détermination de la valeur attribuable aux titres de participation, définis par la direction financière et nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, la justification par la direction de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés pour l'estimation de ces valeurs ; - comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation avec les données source par filiale en prenant notamment en compte les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ; - analyser la cohérence des hypothèses retenues par la direction pour déterminer le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations avec le niveau de dépréciation comptabilisé en fonction des risques encourus ; - rapprocher les données de la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société SAMSE par votre Assemblée Générale du 11 mai 2022 pour le cabinet AGILI(3F) et pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2022, le cabinet AGILI(3F) était dans la première année de sa mission et le cabinet Mazars dans la première année de sa mission.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

SOCIÉTÉ SAMSE

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit


Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.


Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 14 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

DocuSigned by:

004ECA0B346F40B...

MAZARS, représenté par
Paul-Armel JUNNE

DocuSigned by:

831403DF4B854F1...

AGILI(3F), représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

Bilan de la société mère

(en euros)

				Au 31 Décembre	
ACTIF	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	2022	2021
				NET	NET
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	Note 1				
Concessions, brevets et droits similaires		18 148 525	17 143 318	1 005 207	908 516
Fonds commerciaux		12 774 006	6 020 550	6 753 456	6 753 456
Immobilisations incorporelles en cours				0	0
Immobilisations corporelles	Note 2				
Terrains et aménagements		63 624 975	28 161 893	35 463 082	34 738 548
Constructions		85 269 824	60 500 298	24 769 526	23 526 444
Installations techniques, matériels et outillages industriels		27 384 978	17 768 381	9 616 597	11 022 729
Autres immobilisations corporelles		83 329 190	61 198 955	22 130 235	22 483 484
Immobilisations en cours, avances et acomptes		10 590 906		10 590 906	5 475 556
Immobilisations financières	Note 3				
Participations		202 083 406	160 000	201 923 406	201 286 721
Créances rattachées à des participations		35 815 801	228 000	35 587 801	14 409 000
Autres immobilisations financières		12 043 282		12 043 282	11 937 479
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		551 064 893	191 181 395	359 883 498	332 541 933
ACTIF CIRCULANT					
Stocks de marchandises	Note 4				
Matières premières, approvisionnements		3 499 200		3 499 200	3 067 514
Marchandises		121 089 217	6 237 069	114 852 148	107 723 723
Avances, Acomptes versés sur commandes		2 452 908		2 452 908	4 746 186
Créances	Note 5				
Clients et comptes rattachés		123 393 269	12 729 348	110 663 921	97 353 462
Autres créances		109 942 076	645 175	109 296 901	112 180 082
Valeurs mobilières de placement		45 208 006	777	45 207 229	21 455 151
Disponibilités		35 178 043		35 178 043	69 143 643
Charges constatées d'avance	Note 6	4 656 211		4 656 211	1 554 736
TOTAL ACTIF CIRCULANT		445 418 930	19 612 369	425 806 561	417 224 495
TOTAL GENERAL		996 483 823	210 793 764	785 690 059	749 766 428

4 Eléments financiers

(en euros)

		Au 31 Décembre	
PASSIF	Notes	2022	2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	Note 7	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation		241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808
Réserves facultatives		178 682 513	190 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420
Autres réserves		7 691 189	7 691 189
Report à nouveau		399 455	96 000
RESULTAT DE L'EXERCICE		53 961 971	43 915 857
Subventions d'Investissement		63 653	67 320
Provisions réglementées		28 987 204	28 837 101
TOTAL CAPITAUX PROPRES		316 420 514	317 241 996
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	Note 8		
Provisions pour risques		5 792 999	2 019 905
Provisions pour charges		5 296 471	6 818 246
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		11 089 470	8 838 151
DETTES			
	Note 9		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		113 117 616	104 331 656
Emprunts et dettes financières divers		70 312 083	52 906 515
Avances et acomptes reçus		463 792	479 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		109 100 253	105 545 583
Dettes fiscales et sociales		44 557 157	47 612 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		946 653	695 493
Autres dettes		119 681 135	112 114 459
Produits constatés d'avance	Note 10	1 385	0
TOTAL DETTES		458 180 074	423 686 281
TOTAL GENERAL		785 690 058	749 766 428

4 Eléments financiers

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Exercices		% de variation
		2022	2021	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		713 694 327	671 683 062	6,25
Production vendue : services		35 640 989	34 005 999	4,81
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 12	749 335 316	705 689 061	6,18
Production stockée				
Production immobilisée		0	12 688	-100,00
Subventions d'exploitation		4 927	5 435	
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		10 779 764	9 875 106	9,16
Autres produits		5 160 268	5 380 060	-4,09
Total des Produits d'exploitation		765 280 275	720 962 350	6,15
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		541 831 632	531 668 624	1,91
Variation de stock (marchandises)		-7 681 341	-26 063 631	-70,53
Achats de matières premières et approvisionnements		0	0	
Autres achats et achats externes		70 525 915	61 774 456	14,17
Impôts, taxes et versements assimilés		7 995 253	7 639 678	4,65
Salaires et traitements		60 811 917	57 434 053	5,88
Charges sociales		27 384 756	25 034 436	9,39
Sur immobilisations :				
dotations aux amortissements		12 554 906	12 232 899	2,63
dotations aux dépréciations		0	1 596	-100,00
Sur actif circulant :				
dotations aux dépréciations de stocks		5 562 709	5 715 406	-2,67
dotations aux dépréciations de créances		3 572 325	1 648 948	116,64
Pour risques et charges :				
dotations aux provisions		690 060	969 240	-28,80
Autres charges		3 844 711	3 047 341	26,17
Total des Charges d'exploitation		727 092 843	681 103 046	6,75
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 187 432	39 859 304	-4,19
Produits financiers	Note 13			
Produits financiers de participation		29 244 128	19 242 430	51,98
Autres intérêts et produits assimilés		157 496	902 357	-82,55
Reprises financières aux amortissements et provisions		605 900	629 920	
Différences positives de change		169 439	54 524	210,76
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0	
Total des Produits financiers		30 176 963	20 829 231	44,88
Charges financières	Note 13			
Dotations financières aux amortissements et provisions		228 000	0	0,00
Intérêts et charges assimilés		782 589	1 199 410	-34,75
Différences négatives de change		143 998	44 996	220,02
Total des Charges financières		1 154 587	1 244 406	-7,22
RESULTAT FINANCIER		29 022 376	19 584 825	48,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		67 209 808	59 444 129	13,06
Produits exceptionnels	Note 14			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 567 405	895 899	74,95
Produits exceptionnels sur opérations en capital		443 024	1 346 967	-67,11
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		6 351 954	3 667 186	73,21
Total des Produits exceptionnels		8 362 383	5 910 052	41,49
Charges exceptionnelles	Note 14			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 083 878	450 308	140,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		661 174	1 902 578	-65,25
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 135 939	4 422 640	83,96
Total des Charges exceptionnelles		9 880 991	6 775 526	45,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 518 608	-865 474	75,47
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		3 174 383	3 500 636	(9,32)
Impôts sur les bénéfices	Note 15	8 554 846	11 162 165	-23,36
Total des produits		803 819 621	747 701 633	7,51
Total des charges		749 857 650	703 785 779	6,55
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		53 961 971	43 915 854	22,88

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2020	3 458 084	3 458	42 563	200 580	25 391	27 497	299 489
Affectation du résultat 2020				25 391	-25 391		0
Résultat de l'exercice 2021					43 916		43 916
Dividendes versés				-27 664			-27 664
Dividendes sur actions propres				96			96
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations des provisions réglementées						1 408	1 408
Au 31 décembre 2021	3 458 084	3 458	42 563	198 403	43 916	28 901	317 241
Affectation du résultat 2021				43 916	-43 916		0
Résultat de l'exercice 2022					53 962		53 962
Dividendes versés				-55 333			-55 333
Dividendes sur actions propres				153			153
Augmentation de capital							0
Variations des subventions d'investissement						-4	-4
Variations liées aux changements de méthode				247			247
Variations des provisions réglementées						154	154
Au 31 décembre 2022	3 458 084	3 458	42 563	187 386	53 962	29 051	316 420

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits marquants de l'exercice

- Acquisition de 0,10 % de la société LA BOITE A OUTILS pour un montant de 159 K€ portant la détention à 99.91 % du capital de la société. d'affaires en augmentation significative par rapport à une année 2021 déjà très dynamique. L'activité Négoce est portée notamment par un marché inflationniste.
- Dissolution de la SCI H2O IMMO ayant généré un mali d'un montant de 91 K€.
- Sur l'exercice 2022, la société évolue dans un contexte de marché favorable avec un chiffre

Comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

4 Eléments financiers

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point sur le changement de méthode d'évaluation ci-dessous
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- Frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : comptabilisation en charges
- Frais d'acquisition d'immobilisations financières : inclus dans le coût d'acquisition
- Coûts d'emprunts : comptabilisation en charges

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation :

Suite à la mise à jour du 17 novembre 2021 de la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, la Société a décidé d'harmoniser les méthodes comptables retenues dans ses comptes individuels et les méthodes comptables retenues dans les comptes consolidés du Groupe SAMSE.

La Société a donc procédé à des travaux complémentaires sur l'évaluation de son engagement en matière de retraite.

En effet, l'ANC avait considéré en 2021 que certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en France, dont les indemnités de départ en retraite, entraient dans le champ d'application de la décision de l'IFRS IC. Pour rappel, cette décision modifie la méthode d'allocation du coût des services rendus aux périodes de service.

La société, à son initiative, a adopté une nouvelle méthode, conforme à la recommandation ANC n°2013-02, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

L'impact de ce changement de méthode se traduit par une majoration de 247 K€ des capitaux propres de façon rétrospective à l'ouverture dans les capitaux propres de la Société.

Changements de méthode de présentation :

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 Eléments financiers

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux Réévalués	Acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
VALEUR BRUTE							
à l'ouverture de l'exercice	0	1 122	11 651	19	17 143	1 392	31 327
Incidence TUP				0	0		
Augmentations/Acquisitions			0	0	125	2 042	2 167
Diminutions/Sorties	0		0		0		0
Diminutions - En cours affectés					862	(862)	0
Diminutions - En cours annulés						(64)	(64)
à la clôture de l'exercice	0	1 122	11 651	19	18 130	2 508	33 430
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS							
à l'ouverture de l'exercice	0	285	5 735	0	16 253	0	22 273
Incidence TUP							0
Dotations					890		890
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	0	285	5 735	0	17 143	0	23 163
VALEUR NETTE							
à l'ouverture de l'exercice	0	837	5 916	19	890	1 392	9 054
à la clôture de l'exercice	0	837	5 916	19	987	2 508	10 267

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- Les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- Les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement des logiciels est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué pour les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

4 Eléments financiers

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE						
à l'ouverture de l'exercice	61 857	81 212	27 185	78 962	4 083	253 299
Incidence TUP						
Augmentations/Acquisitions	984	3 210	861	3 297	8 898	17 250
Diminutions/Sorties	-78	-153	-679	-937		-1 847
Diminutions - En cours affectés	862	1 001	18	2 007	-3 888	0
Diminutions - En cours annulés					-1 010	-1 010
à la clôture de l'exercice	63 625	85 270	27 385	83 329	8 083	267 692
AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS						
à l'ouverture de l'exercice	27 118	57 686	16 164	56 478	—	157 446
Incidence TUP						
Dotations	1 079	2 855	2 194	5 583		11 711
Sorties	-36	-41	-590	-862		-1 529
à la clôture de l'exercice	28 161	60 500	17 768	61 199	—	167 628
VALEUR NETTE						
à l'ouverture de l'exercice	34 737	23 526	11 021	22 485	4 083	95 852
à la clôture de l'exercice	35 463	24 770	9 617	22 130	8 083	100 063

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée

d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

– terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
– toiture	20 ans
– second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
– enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

4 Eléments financiers

Biens mobiliers non décomposés :

– matériels de transports	8 ans
– chariots élévateurs	entre 5 et 8 ans
– matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
– matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
– matériels informatiques	3 ans
– mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Note 2 bis - Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des 3 premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

Note 3 - Immobilisations financières

3.1 - Mouvements des immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total		
VALEUR BRUTE						
à l'ouverture de l'exercice	202 053	14 409	11 938	228 400		
Incidence TUP						
Augmentations/Acquisitions	159	23 148	107	23 414		
Diminutions/Cessions	-129	-1 741	-1	-1 871		
à la clôture de l'exercice	202 083	35 816	12 044	249 943		
DEPRECIATIONS						
à l'ouverture de l'exercice	766	0	0	766		
Incidence TUP	0					
Dotations	0	228		228		
Reprises	-606			-606		
à la clôture de l'exercice	160	228	0	388		
VALEUR NETTE						
à l'ouverture de l'exercice	201 287	14 409	11 938	227 634		
à la clôture de l'exercice	201 923	35 588	12 044	249 555		
Etat des échéances						
	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	-1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	35 588	12 044	47 632	47 178		454

4 Eléments financiers

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 1 % pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 640 K€
- des prêts au personnel pour 2 K€
- des autres titres pour 70 K€
- les malis techniques affectés aux immobilisations financières pour 11 332 K€.

En 2022, aucun mali technique n'a été affecté aux titres de participation tout comme en 2021.

3.2 - Détail des mouvements de titres de participation

	Variation du nombre de titres	Augmentation de capital ou acquisitions (K€)	Diminution de capital ou cessions ou TUP (K€)
LA BOITE A OUTILS	650	159	
H2O IMMO			129
Total		159	129

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Les titres de participation qui recèleraient des moins-values latentes sont dépréciés.

Cette année, aucune dotation sur provision pour titres n'a été constatée sur l'exercice.

Une reprise de dépréciation relative aux titres de Tarare Matériaux et Sud Appro a été constatée sur l'exercice 2022 pour respectivement 250 K€ et 356 K€.

Note 4 - Stocks de marchandises

4.1 - Variation des stocks de marchandises

Montant en K€	2022			2021			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises Négoce	124 588	6 237	118 351	116 908	6 116	110 792	7 559
Total	124 588	6 237	118 351	116 908	6 116	110 792	7 559

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

4.2 - Variation de dépréciation des stocks

Montant en K€	Au 01/01/2022	Dotations	TUP	Reprises		Au 31/12/2022
				Utilisées	Non utilisées	
	6 116	5 563	0		-5 442	6 237
Total	6 116	5 563	0	0	-5 442	6 237

4 Eléments financiers

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des marchandises liée à l'évolution des techniques utilisées.

Dans un contexte de marché fortement impacté par une inflation très forte sur certaines familles et corrélativement une probabilité importante de baisse significative des prix de vente sur l'exercice à venir,

une provision pour dépréciation des stocks (non déductible) a été constatée pour un montant de 577 K€ au 31/12/2022.

Note 5 - Créances

5.1 - Créances clients et autres créances

Montant en K€	2022			2021			Impact net sur le besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients (*)	123 393	12 729	110 664	109 540	12 187	97 353	13 311
Autres créances (*)	109 942	645	109 297	112 506	326	112 180	-2 883
Total	233 335	13 374	219 961	222 046	12 513	209 533	10 428

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

(*) Au sein des créances et des autres créances, deux catégories de primes de fin d'année sont à distinguer : les Conditions Particulières de Vente (CPV) et les COOPérations Commerciales (COOP).

Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés.

Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la société.

A la clôture de l'exercice, la Direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats.

Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus de l'exercice pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.

5.2 - Variation des dépréciations des comptes clients

Montant en K€	Au 01/01/22	Dotations	TUP	Reprises		Au 31/12/22
				Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	12 187	3 118	—	1 024	1 551	12 730
Total	12 187	3 118	—	1 024	1 551	12 730

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue SAMSE.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance-crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

4 Eléments financiers

La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris au-delà de trois mois.

A ce titre, une dotation complémentaire (26 K€) a été enregistrée dans les comptes et considérée comme non déductible de l'impôt.

enregistrée et considérée comme non déductible de l'impôt (dotation de 447 K€ par rapport à 2021).

Compte tenu du contexte économique toujours incertain, une dépréciation de 1 955 K€ a été

5.3 - Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

Montant en K€	2022	2021	2022	2021
	VALEUR BRUTE		DEPRECIATIONS	
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Intérêts courus sur dépôts à terme	48	5		
Comptes à terme	40 000	20 000		
Actions propres	5 159	1 450		
Disponibilités	35 178	69 144		
Total	80 386	90 600	1	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 5 159 K€ et représentent 32 785 titres.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée sur l'exercice.

La valeur d'inventaire (cours de l'action au 31 décembre 2022) de ces actions au 31 décembre 2021 représente un montant de 6 147 K€.

Pour mémoire, confère le tableau de flux de trésorerie en page 235.

5.4 - Trésorerie nette

en K€	2022	2021
Disponibilités et équivalents de trésorerie	80 385	90 599
Concours bancaires courants	-1158	-54
Total	79 227	90 545

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots (court terme).

Au 31 décembre 2022, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent 4 656 K€ au 31 décembre 2022 et correspondent à des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.

4 Eléments financiers

Note 7 - Capital social

	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
Nombre d'actions de la société en circulation	3 458 084	32 785	3 425 299

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

7.1 - Évolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions		En K€	
		Emises	Total	Augmentation de capital	Montant du capital social
Au 31 décembre 2019	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2020	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2021	1,00		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2022	1,00		3 458 084		3 458

7.2 - Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	Ecart incorporé au capital (1)
Fonds commercial	0	0	0	182
Terrains	241	0	241	0
Participations	0	0	0	157
Total	241	0	241	

(1) Pour mémoire.

7.3 - Variation des provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées ci-dessous et font partie des capitaux propres au bilan.

Montant en K€	Au 01/01/22	TUP	Dotations	Reprises		Au 31/12/22
				Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	28 836	0	3 855	-3 705		28 986
Provision spéciale de réévaluation	0					0
Total	28 836	0	3 855	-3 705	0	28 986

4 **Eléments financiers**

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Montant en K€	AU 01/01/22	Dotations	IFRIC 21	Reprises		AU 31/12/21
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges (1)	962	2 001	0	-359	-10	2 594
Provisions pour pensions et obligations similaires	6 818	567	-247	-1 842		5 296
Provision PAGA		2 234				2 234
Provision pour médailles du travail	1 058	119	0	-211		966
Provision pour impôts	0					0
Total	8 838	4 921	-247	-2 412	-10	11 090

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	396
Provisions Indemnités transactionnelles ou autres	53
Charges liées à des contrôles et des restructurations	2 071
Litiges clients	67
Indemnité d'occupation précaire	7
Total	2 594

En accord avec le Règlement CRC N° 2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

8.1 - Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 5 296 K€ au 31 décembre 2022.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

– Paramètres économiques :

	Cadres	Non cadres
Taux constants		
Augmentation annuelle des salaires :	2 %	2 %
(pourcentages identiques depuis 2008)		

– Paramètres sociaux :

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 41 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	25,00 %
21 - 25 ans	33,00 %	19,00 %
26 - 30 ans	5,00 %	15,00 %
31 - 35 ans	7,00 %	13,00 %
36 - 40 ans	6,00 %	9,00 %
41 - 45 ans	7,00 %	9,00 %
46 - 50 ans	6,00 %	8,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %

– Paramètres techniques :

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE 2021.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

4 Eléments financiers

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € Corporate AA 10+ au 30 novembre 2022.

Le taux retenu pour le calcul de la provision au 31 décembre 2022 est de 3.16 % (0,87 % en 2021).

La société n'a pas couvert en 2022 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 567 K€ et la reprise s'élève à 1 842 K€.

L'impact du changement de méthode relatif à IFRIC 21 se traduit une diminution de 247 K€ de la provision (impact capitaux propres).

Il est déterminé un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise par tranche d'âge en fonction du taux de turnover annuel suivant :

	Cadres	Non cadres
16 - 20 ans	0,00 %	25,00 %
21 - 25 ans	33,00 %	19,00 %
26 - 30 ans	5,00 %	15,00 %
31 - 35 ans	7,00 %	13,00 %
36 - 40 ans	6,00 %	9,00 %
41 - 45 ans	7,00 %	9,00 %
46 - 50 ans	6,00 %	8,00 %
51 - 55 ans	3,00 %	4,00 %
56 - 67 ans	0,00 %	0,00 %

8.2 - Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée par la remise des médailles du travail proprement dites et leurs gratifications correspondantes.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les paramètres suivants :

Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail : 20, 30, 35 et 40 ans.

Paramètres techniques

Il est déterminé un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE 2021.

La provision pour médailles du travail s'élève à 966 K€ au 31 décembre 2022.

La dotation de l'exercice s'élève à 119 K€ et la reprise s'élève à 211 K€.

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€	Etat des échéances				2021
	2022	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Emprunts	111 937	28 974	76 902	6 061	104 258
Intérêts courus sur emprunts	41	41			36
Concours bancaires	1 158	1 158			54
Intérêts courus sur concours bancaires	23	23			19
Dépôts et cautionnements reçus	8			8	8
Fonds de participation des salariés	—				0
Intérêts courus non échus	—				0
Dettes rattachées à des participations	70 263	70 263			52 862
Total	183 430	100 459	76 902	6 069	157 237

4 Eléments financiers

9.1 - Variation des emprunts et dettes rattachées

Montant en K€	Au 01/01/22	TUP	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/22
Emprunts	104 258		44 000	36 322	111 936
Intérêts courus sur emprunts	36		41	36	41
Concours bancaires courants	54		1 158	54	1 158
Intérêts courus sur concours bancaires	19		23	19	23
Dépôts et cautionnements reçus	8				8
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	52 862		22 785	5 383	70 264
Total	157 237	0	68 007	41 814	183 430

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 0,3 % pour l'exercice 2022.

9.2 - Emprunts et dettes rattachés par catégories

en K€	2022	2021
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	111 936	104 258
Intérêts courus sur emprunts	41	36
Concours bancaires courants (découverts et spots)	1 158	54
Dettes bancaires et assimilées	113 135	104 348
Dettes rattachées à des participations	70 264	52 862
Divers	31	27
Dettes financières diverses	70 295	52 889
Total	183 430	157 237

9.3 - Dettes fournisseurs et autres dettes

en K€	2022	Etat des échéances			2021	Impact sur le besoin en fonds de roulement
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans		
Avances et acomptes reçus	464	464			480	-16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 100	109 100			105 546	3 554
Dettes fiscales et sociales	44 557	44 557			47 613	-3 056
Dettes sur immobilisations	947	947			695	252
Autres dettes	119 681	119 681			112 114	7 567
Total	274 749	274 749	0	0	266 448	8 301

4 **Eléments financiers**

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante (1 K€ au 31 décembre 2022).

Note 11 – Charges à payer et produits à recevoir

Montant en K€	2022		2022
Produits à recevoir		Charges à payer	
<i>Clients</i>		<i>Fournisseurs</i>	
Factures à établir Clients	5 204	Factures non parvenues	22 301
<i>Fournisseurs</i>		<i>Clients</i>	
Avoirs à recevoir	2 031	Avoirs Clients à établir	107 136
<i>Autres Créances</i>		<i>Autres Dettes</i>	
Autres créances	227	Dettes fiscales et sociales à payer	19 490
		Autres dettes	699
Total	7 462	Total	149 626

Note 12 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du chiffre d'affaires	Négoce de matériaux de construction en K€		
	2022	2021	% de variation
Ventes nettes de marchandises	713 694	671 683	6,25
Camionnages sur ventes	5 551	5 033	10,29
Prestations de services	1 902	7 549	-74,80
Assistances diverses	18 261	20 163	-9,43
Commissions et courtages	420	420	0,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	820	841	-2,50
Total	740 648	705 689	4,95

4 **Eléments financiers**

Note 13 - Charges et produits financiers

en K€	2022	2021
CHARGES	1 155	1 244
Dotations Immobilisations financières	228	0
Intérêts des emprunts	569	559
Intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	57	177
Intérêts bancaires	47	5
Escomptes accordés	19	23
Malis issus de transmissions universelles de patrimoine	91	435
Charges diverses	0	0
Pertes de change	144	45
PRODUITS	30 177	20 829
Revenus des participations	29 038	19 133
Revenus des créances rattachées à des participations	205	109
Revenus des placements et produits divers	158	74
Reprises dépréciations financières	606	630
Bonis issus de transmissions universelles de patrimoine	0	828
Gain de change	170	55
Produit net sur cessions	0	0

4 **Eléments financiers**

Note 14 - Charges et produits exceptionnels

en K€	2022	2021
CHARGES	9 880	6 776
Régularisations clients		
Rappel d'impôts et pénalités et amendes fiscales	2	12
Régularisations fournisseurs	194	78
Régularisations diverses	887	363
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	365	571
Immobilisations financières	—	1 327
Mali provenant du rachat par l'entreprise d'actions	296	3
Dotations aux amortissements dérogatoires	3 854	4 304
Dotations aux autres provisions	4 282	118
PRODUITS	8 362	5 910
Régularisations clients	115	78
Dégrèvement d'impôt		
Régularisations fournisseurs	135	170
Régularisations diverses	1 317	648
Produit de cessions d'éléments de l'actif :		
Immobilisations corporelles et incorporelles	414	1 105
Immobilisations financières	—	133
Quote part de subvention ramenée au résultat	4	4
Boni provenant du rachat par l'entreprise d'actions	25	105
Produits hors gestion		
Reprises sur amortissements dérogatoires	3 705	3 025
Reprises de provisions et transferts de charges	2 647	642

Note 15 – Participation des salariés et impôt sur les bénéfices

[15.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices](#)

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net
Résultat courant	67 208	10 671	56 537
Résultat exceptionnel	-1 519	-392	-1 127
Participation des salariés	-3 174	-1 724	-1 450
Total	62 515	8 555	53 960

(1) Impôt calculé sur une base fiscale au taux de 25.83 % (taux d'impôt de droit commun majoré de la contribution sociale de 3,30 %) et tenant compte des réintégrations et déductions fiscales ainsi que des crédits d'impôts.

4 Eléments financiers

Intégration fiscale

En application de l'article 223 A et suivants du CGI, une intégration fiscale a été mise en place au 1^{er} janvier 2016.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la Filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe fiscal, une charge ou un produit d'Impôts sur les Sociétés (IS), de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts, actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de

l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait jamais été intégrée dans le présent groupe intégré.

La société SAMSE, en sa qualité de société tête de groupe, est redevable de l'impôt société pour l'ensemble du Groupe fiscalement intégré.

La société a appliqué un taux à 25 % pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Au 31 décembre 2022, le groupe fiscal ne dispose d'aucun déficit reportable.

15.2 - Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, MAURIS BOIS, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, TARARE MATERIAUX, REMAT SERVICES et MAT APPRO a été mis en place pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Le calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) correspond à la formule dérogatoire qui s'avère en 2022 plus favorable que la formule de droit commun.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société au titre de l'exercice est de 3 174 K€ (contre 3 501 K€ en 2021).

15.3 - Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

(en K€)	2022
Résultat de l'exercice	53 962
Impôt sur les bénéfices	8 555
Résultat avant impôt	62 517
Variation nette des provisions réglementées	150
Amortissements dérogatoires	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	62 667
(avant impôt)	

15.4 - Situation fiscale latente

en K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	28 987	7 487 (1)
TOTAL	28 987	7 487
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	6 192	1 599 (1)
Participation des salariés	3 174	820 (1)
Indemnités Fin Carrière	567	146 (1)
Autres	3 800	982 (1)
TOTAL	13 733	3 547

(1) Impôt calculé au taux de 25.83 %.

4 Eléments financiers

Note 16 - Effectifs

	2022	2021
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1 662	1 607
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE :		
Ouvriers et employés	939	927
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	433	418
Cadres	290	262
	1 662	1 607

Note 17 - Engagements financiers et autres informations

(en K€)

En K€	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Obligations contractuelles	0			
Compromis d'achats de titres	0			
Compromis d'achat immobilier	0			
Promesses unilatérales	0			
Compromis de cession de fonds	0			
Engagement informatique	0			
Cautions solidaire	13 109			13 109
Cautions bancaires	249	40		209
Locations véhicules				
Emprunts	0			
TOTAL	13 358	40	0	13 318
Engagements reçus				
Compromis de vente immobilière				
Ligne de crédit reçue et non utilisée				
Opérations de couverture financière				

Il n'existe plus de dette à taux variable ni de SWAP au 31 décembre 2022.

Note 18 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Compte tenu du contexte géopolitique actuel, la visibilité reste faible sur l'évolution du marché des deux secteurs opérationnels du Groupe. Sa solidité

financière permet toutefois d'envisager l'année 2023 avec une certaine confiance.

Note 19 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'Administration et de Direction.

Cette information figure dans le Document d'enregistrement universel disponible sur le site internet : www.groupe-samse.fr

Note 20 - Informations complémentaires

Identité de la société consolidante:

DUMONT INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 15 110 416,80 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet

38100 Grenoble

Holding financier détenant 77,3 % de SAMSE

N° Siren : 345 287 734

4 Eléments financiers

Note 21 - Inventaire des actifs financiers

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	31/12/2022	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (K€)	
A - TITRES DE PARTICIPATION					
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	
SAS DORAS	32 791	32 791	56 935	56 935	
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 000	3 000	29 807	29 807	
SAS M + MATERIAUX	78 571	78 571	44 891	44 891	
SAS LA BOITE A OUTILS	672 999	672 349	17 932	17 773	
SAS MAURIS BOIS	711 770	711 770	12 830	12 830	
SAS RENE DE VEYLE	20 016	20 016	13 610	13 610	
SAS REMAT (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0	
SAS CHRISTAUD	224 104	224 104	3 258	3 258	
SAS LEADER CARRELAGES (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0	
SAS BTP DISTRIBUTION	5 944	5 944	3 862	3 862	
SARL SUD APPRO	93 660	93 660	970	970	
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389	
SCI VALMAR	96	96	295	295	
SCI LA REGLE	100	100	214	214	
SARL GET ELECTRIC	0	0	0	0	
SCI H2O IMMO	15	15	0	129	
SCI LE BOURG	249	249	40	40	
SCI LE MERCURE	15	15	5	5	
SCI CHASSIEU	99	99	3	3	
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2	
SCI BRANLY	9	9	1	1	
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1	
SCI CHARPIEU	1	1	1	1	
SCI DU VIEUX PORT	9	9	1	1	
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1	
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	12 764	12 764	
SAS MATERIAUX SIMC	70 775	70 775	1 139	1 139	
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938	
SAS ZANON TRANSPORTS	3 750	3 750	1 410	1 410	
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250	
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250	
SAS DEGUERRY SAMSE (TUP au 1 ^{er} janvier 2021)	0	0	0	0	
SAS MAT APPRO	9 750	9 750	98	98	
SAS MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18	
SARL REMAT SERVICES	160	160	160	160	
GIE REH	50	50	12	12	
			202 084	202 057	
			160	1 794	
			201 924	200 263	
B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DIVERS					
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan (K€)		
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	
ACTIONS PROPRES	32 785	12 903			
			5 159	1 450	
			0	0	
	32 785	12 903	5 159	1 450	

4 Eléments financiers

Note 22 - Filiales et participations

SOCIETES En K€	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable ls titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS DORAS 6, Rue Antoine Becqueret 21300 CHENOVE	8 002	65 653	99,99	56 935	56 935			262 573	11 706	1 667	année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	35 187	100,00	29 807	29 807	4 905		98 925	4 825	143	année civile
SAS M+ MATERIAUX 54 Cami La Gran Selva 66530 CLAIRA	23 571	56 626	100,00	44 891	44 891	—		306 224	14 266		année civile
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	106 172	99,91	17 932	17 773	—		336 130	18 997	3 277	année civile
SAS MAURIS BOIS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	15 818	100,00	12 830	12 830	3 840		79 251	6 418	—	année civile
SAS RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	981	37 097	100,00	13 610	13 610			20	12 399	383	année civile
SAS CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	20 010	92,99	3 258	3 258	10 027		73 313	4 632	—	année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	796	17 600	74,65	3 862	3 862	10 662		76 111	3 196	100	année civile
SARL SUD APPRO ZI de Brueges - Avenue Monge 30100 ALES	937	609	100,00	970	970	—		13 714	345		année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	3 227	77,50	389	389	329		8 896	792	—	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	66	96,00	295	295	—		64	64		année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	25	100,00	214	214	200		50	25		année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	6	99,60	40	40	13		7	6		année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	85	99,00	3	3	146		65	64		année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	164	99,00	2	2			77	78		année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	122	100,00	1	1	928		330	7		année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	0,1	74	90,00	1	1	130		60	55		année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	674	60,00	1	1	2 970		173	52		année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	0,15	2 684	60,00	1	1	235		604	294		année civile
SAS ZANON TRANSPORTS 13 Bis Avenue de la Falaise 38 360 SASSENAGE	300	4 303	75,00	1 411	1 411			16 748	1 462	—	année civile
SARL REMAT SERVICES 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	160	(407)	100,00	160	—	228		155	(75)		

4 Eléments financiers

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société)											
SAS PLATTARD SAS 414 Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	76 610	33,99	12 764	12 764			0	11 109	0	année civile
SAS MATERIAUX SIMC Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 621	40 347	44,59	1 140	1 140			178 179	5 137	0	année civile
SAS DIDIER BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	3 520	25,00	938	938			15 276	726		année civile
SAS BOURG MATERIAUX 414, Avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	4 651	50,00	250	250	400		21 922	1 117		année civile
SAS TARARE MATERIAUX 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	-2	50,00	250	250	896		5 148	316		année civile
SAS MAT APPRO 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	456	100,00	98	98	56		12 111	106		année civile
SAS MC DISTRIBUTION 203, Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG	70	454	25,00	18	18			11 406	447	0	année civile

Note 23 - Résultats des cinq derniers exercices

(en €)

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Nombre d'actions					
– ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084
– à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer					
– par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
– par droit de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	749 335 315,90	705 689 061,48	597 915 825,79	603 261 161,08	576 193 541,70
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	81 822 098,13	69 754 917,20	52 116 361,13	48 196 557,94	38 887 683,62
Impôts sur les bénéfices	8 554 845,58	11 162 164,68	7 129 273,00	5 396 280,56	4 896 306,34
Participation des salariés	3 174 382,82	3 500 636,13	1 714 557,00	1 172 237,05	961 861,35
Dot. nettes amortissements et provisions	16 130 899,00	11 176 259,27	17 881 731,60	16 889 992,33	10 713 394,34
Résultat net	53 961 970,73	43 915 857,12	25 390 799,53	24 738 048,00	22 316 121,59
Résultat distribué	55 329 344,00	55 329 344,00	25 390 799,53	24 738 048,00	8 645 210,00
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions Résultat après impôt, participation	20,27	1 593,00	12,51	12,04	9,55
Résultat net par action	15,60	12,70	7,34	7,15	6,45
Dividende attribué (*)	16,00	16	8,00	8,00	2,50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 662	1 607	1 556	1 573	1 505
Masse salariale	60 811 917,36	57 434 052,58	51 315 816,56	52 495 585,80	48 406 202,38
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	27 384 756,38	25 034 436,00	21 611 399,76	19 502 448,23	19 045 570,52

(*) Hors distribution exceptionnelle du 11 décembre 2020 d'un montant de 8 € par action